

Champagne-Ardenne Active

Favoriser le développement d'activités entrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire.



ENTREPRISES

Création / développement d'entreprises

Bénéficiaires

- Les nouveaux services d'utilité sociale dont le projet est de se pérenniser en partie par leur activité économique,
- les entreprises créatrices d'emplois s'inscrivant dans le champ de l'économie sociale et solidaire,
- les structures d'insertion par l'économie conventionnées avec l'Etat.

Opérations éligibles

Les projets visant à créer, développer, consolider, reprendre des activités créatrices d'emplois et d'insertion en Champagne-Ardenne (investissement et besoin en fonds de roulement).

Modalités d'intervention

Le fonds de garantie régional

L'intervention du fonds de garantie a pour objet de faciliter l'accès aux crédits bancaires par la co-garantie des financements au profit des établissements prêteurs, à hauteur maximale de 50 % du montant du prêt ou 65 % pour les structures en création ou ayant moins de trois ans d'existence. Le montant maximal de garantie pouvant être accordé à une même structure est de 30 500 €. Le fonds de garantie est basé sur le partage du risque entre la Région, la Caisse d'Épargne de Champagne-Ardenne, la Fondation MACIF, la Caisse des Dépôts et Consignations et France Active.

Le contrat d'apport associatif

L'intervention permet un apport en fonds associatifs avec droit de reprise (en complément d'autres apports en fonds propres d'un montant égal), d'une durée de 3 à 5 ans, remboursable in fine ou en plusieurs annuités, assorti d'aucun intérêt.

Contact

Direction du Développement
Économique
Région Champagne-Ardenne
5 rue de Jéricho
51037 Châlons-en-Champagne cedex

Tél. 03 26 70 31 31
Fax 03 26 70 88 99

Champagne Ardenne Active
48 rue du Barbâtre
51100 REIMS

Tel. 03 26 87 68 15
Fax 03 26 87 68 20